



Département de la Somme

Canton d'Amiens V sud est

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAGNY**

2024 0010

Le dix avril deux mil vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cagny, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, place Emile Zola, sous la présidence d'Alain Molliens, Maire.

Etaient présents : Mesdames Fanny Roussel, Fanny Couture, Margot Robit et Vanessa Véro
Messieurs Alain Molliens, Philippe Choque, Alain Spriet, Sylvain Vittecoq, Jérôme Many, Benoît Durand et David Labelle

Absents excusés : Marc-Etienne Meyer qui donne procuration à Philippe Choque
Godeleine Ducroquet qui donne procuration à Sylvain Vittecoq
Marie-Hélène Reverdy

Désignation d'une secrétaire de séance : Margot Robit

Date de convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 11 votants : 13

OBJET : Autorisation pour demande de subvention pour les travaux Ecole-Cantine-Garderie , Mairie et Salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que le Département accompagne les communes dans le cadre du Fonds d'Appui aux Communes 2022/2024.

Une subvention de 40 % sera demandée au Département pour des travaux complémentaires pour le projet Ecole-Cantine-Garderie ainsi que pour des besoins pour la mairie et la salle des fêtes.

PROJET	LIEU	PRIX H.T	PRIX T.T.C	SUBV DEP SOLLICITEE	PART COMMUNALE
Rampes Accessibilité	Cantine - Garderie	28 032,04 €	33 638,45 €	11 212,82 €	16 819,22 €
Portillon	Cantine - Garderie	5 263,00 €	6 315,60 €	2 105,20 €	3 157,80 €
Restructuration/isolation local cour	Cantine - Garderie	2 152,83 €	2 583,40 €	861,13 €	1 291,70 €
Pelouse	Ecole	1 730,00 €	2 076,00 €	692,00 €	1 038,00 €
Étagères de rangement	Ecole	4 039,78 €	4 039,78 €	1 615,91 €	2 423,87 €
Sécurité	Ecole	928,80 €	1 114,56 €	371,52 €	557,28 €
SOUS TOTAL		42 146,45 €	49 767,79 €	16 858,58 €	25 287,87 €
Etagère Salle d'archive	Mairie	1 670,00 €	1 670,00 €	668,00 €	1 002,00 €
Etagère bureau Maire	Mairie	1 334,77 €	1 334,77 €	533,91 €	800,86 €
Armoires Ignifuges	Mairie	5 198,20 €	6 237,84 €	2 079,28 €	3 118,92 €
SOUS TOTAL		8 202,97 €	9 242,61 €	3 281,19 €	4 921,78 €
Eclairage	Salle des Fêtes	2 050,00 €	2 460,00 €	820,00 €	1 230,00 €
SOUS TOTAL		2 050,00 €	2 460,00 €	820,00 €	1 230,00 €
TOTAL		52 399,42 €	61 470,40 €	20 959,77 €	31 439,65 €

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE Voix pour : 13

voix contre : 00

Abstention : 00

D'autoriser le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Département et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Alain MOLLIENS